

Marie Moret à Henri Buridant, 6 mai 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation 3 p. (199v, 200r, 200s)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 6 mai 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53125>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [6 mai 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

RésuméRetour de la lettre de Bordas à madame veuve Dollez, adressée par erreur à Émilie Dallet. Confirme la réception de la liste des récompenses de la fête du Travail. Sur la rédaction de l'article sur la fête du Travail par Buridant : *Le Devoir* se borne, depuis 1892, à « rappeler les traits principaux par la publication du programme [de la fête] », « celle-ci n'ayant plus revêtu le caractère particulier qu'elle avait autrefois. » Demande à Buridant quelques précisions sur le déroulement de la fête. En post-scriptum, demande le résultat des élections.

NotesUn signet vierge est placé entre les folios 199 et 200.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Élections](#), [Fête du Travail du Familistère](#), [Prix et récompenses](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dollez \[madame\]](#)

Œuvres citées

- « La fête du Travail », *Le Devoir*, t. 15, 1891, p. 220. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.15/221/100/769/0/0>, consulté le 31 octobre 2021]
- « Nouvelles du Familistère. Fête annuelle du Travail », *Le Devoir*, t. 22, 1898, p. 359-361. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.22/360/100/769/0/0>, consulté le 5 octobre 2021]
- « Nouvelles du Familistère de Guise : fête annuelle du Travail », *Le Devoir*, t. 16, 1892, p. 263-266. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.16/264/100/770/0/0>, consulté le 30 octobre 2021]

Événements cités

- [Fête du Travail du Familistère \(1er-2 mai 1898, Guise\)](#)
- [Fête du Travail du Familistère \(1898, Laeken\)](#)

Lieux cités

- [170, rue André Godin, Guise \(Aisne\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 07/03/2025

Vinres 6 mai 96

Mon cher Buridan, j'ai reçu votre lettre et vous réponds en hâte -... supplée à concision forcée.

Bien reçu tout ce que vous mentionnez. Merci.

La lettre Bordas n'était pas par Nadé Dallet. Celle-ci la retourne donc sous double enveloppe à Nadé Dallet. La lettre était envoyée 170 rue André Godin. C'est par erreur que le facteur l'a mise dans notre boîte. S'il renouvelait la même erreur, veuillez lui remettre à lui-même la lettre. Merci toujours.

Oui, j'ai bien la liste des récompenses exceptionnelles, merci.

Je ne pourrais pas, mon cher Buridan, que vous auriez rédigé sans forme l'article les brèves indications que je vous avais demandées. En 1891, nous avons donné le historique de l'institution (1867) de la fête du travail par Godin; en 1892, nous les récits tant de fois déjà répétés des

Mais si que nous sommes le souvenir de l'été, nous nous souvenons bien
aimable de nous le dire.

précédente fête, nous nous sommes
turnés à en rappeler les traits principaux
par la publication du programme.

Depuis, nous n'avons fait que
constater la célébration de la fête
celle-ci n'ayant plus revêtu le caractère
particulier qu'elle avait autrefois.

Seule, la liste in extenso des récom-
penses exceptionnelles a conservé la
trace de l'institution primitive.

Il n'y a pas de raison pour que je
passe autre chose cette année. Je me
bornerai donc à dire que la fête a été
célèbre et à signaler le heureux trait de
la venue des 33 personnes de Laeken.

Est-ce que les experts n'ont pas chanté
quelque chose ? (un oui ou non, il nous plaît)
Les gymnastes ont-ils aussi pris part à la
fête ? (un oui ou non, simplement, aussi)
et y a-t-il eu d'autres corps constitués
qui aient concouru aux divertissements
général ? (un oui ou non, simplement, toujours)
renseignée, merci.

Adieu la famille unie à nous, aux vôtres, à tous.
Luis et Roger des meilleures amitiés.
M. Gadin

précédente fête, nous nous sommes
bornés à en rappeler les traits principaux
par la publication du programme.

Depuis, nous n'avons fait que
constater la célébration de la fête,
celle-ci n'ayant plus revêtu le caractère
particulier qu'elle avait autrefois.

Seule, la fête internationale des récom-
penses exceptionnelles a conservé la
trace de l'institution primitive.

Il n'y a pas de raison pour que je
passe autre chose cette année. Je me
bornerai donc à dire que la fête a été
célébrée et à signaler le heureux trait de
la venue des 35 personnes de Laeken.

Est-ce que les experts n'ont pas chanté
quelque chose ? (qui oui ou non ? il nous plaît)

Les gymnastes ont-ils aussi joué ?
fête ? (qui oui ou non simplement, aussi)

et y a-t-il eu d'autres corps constitués
qui aient concouru aux divertissements
général ? (si pour les musiciens, nous m'amusons
renseigner, merci)

Ente la famille unie à vous, avec toutes ses amitiés.
Luis n'oubliez pas vos meilleures amitiés.

M. Gadin

de la venue de l'élection, nous nous bornons